

# LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE



## ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.  
Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

**>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.**

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

## Comment sont évalués vos progrès ?

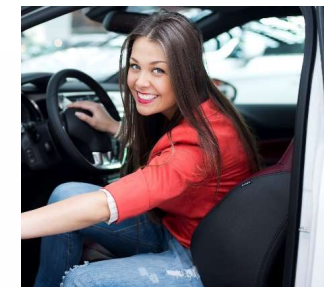
A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux**, **A l'aide de grilles de progression permettant de valider vos acquis techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées et qu'un examen blanc sera effectué**.



# LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE



## LES ENJEUX

L'automobile est un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes. En effet, au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent nécessaire pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une préoccupation pour tous. De plus, la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

Il est nécessaire de comprendre que les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité.

L'accident est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement, la formation constitue une approche qui prend en compte ces trois composantes. En France, la route est la première cause de mort violente. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France [31%], suivie de l'alcool, puis des stupéfiants [19% et 9%].

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation, doit être poursuivi.

Pour aider ces nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir être et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

## Le déroulement de la formation

1. Une évaluation préalable avant l'entrée en formation. Cette évaluation est obligatoire et conforme à l'arrêté du 5 mars 1991, étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu'un candidat choisit de s'inscrire dans une école de conduite.

Cette évaluation porte sur vos capacités et connaissances sensori-motrices ; vos capacités de compréhension et de traitement ; vos aspects émotionnels et affectifs ; vos facteurs de volonté ; vos capacités de perception, d'analyse et de décision ; vos capacités d'attention et de mémoire de travail. Elle est réalisée sur simulateur et dure en moyenne 45 minutes.

Elle permet l'estimation du nombre de leçons nécessaire à votre formation. Cette formation sera d'au moins 20 heures pratique pour la catégorie B, sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1) et 13 heures minimum pour la catégorie B78, c'est-à-dire l'apprentissage sur un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique.

2. Signature du contrat de formation si vous avez accepté le devis proposé.

Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties au cours de votre formation.

3. Des cours théoriques exposant des grands thèmes de la sécurité routière et des tests d'évaluation.

Les cours permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entraîner pour l'épreuve d'examen.

Les Cours thématiques sont proposés en ligne sur PREPACODE et LEARNY CODE et les Tests d'évaluation (série de 40 questions) portant sur les différents thèmes développés et conformes à l'épreuve théorique générale, en présentiel et en ligne.

Dès que vous atteignez le niveau requis vous pouvez vous présenter à l'épreuve du code de la route.

4. Des cours pratiques.

Quatre compétences générales sont enseignées, ces compétences sont détaillées dans votre livret numérique de formation.

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible voire nul, dans un second temps apprendre à appréhender la route et circuler dans des conditions normales, puis apprendre à circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin apprendre à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédures – Risques - Influences de l'entourage / pressions sociétales.

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des évaluations. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition dans votre livret d'apprentissage.

En fin de leçon votre enseignant rempli votre fiche de suivi dématérialisée qui retrace votre progression et valide vos compétences.

Durant la formation des bilans de compétences seront mis en place pour chaque compétence générale et en fin de formation votre enseignant procèdera à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Les cours pratiques sont individuels et sont dispensés par 3 enseignants.

Nous nous engageons à :

- Une utilisation systématique du livret d'apprentissage numérique comme outil de dialogue entre l'élève et l'enseignant.

Ce livret d'apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation.

La détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personne apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire (art. R. 221-3 du code de la route). En cas de contrôle routier, le livret est présenté aux forces de l'ordre pour justifier de la situation d'élève conducteur.

- Accompagner l'élève à chaque présentation à l'examen pratique.
- Mettre en place la formation continue de nos enseignants, si embauche, à chaque fois que cela est nécessaire afin qu'ils soient plus performants dans leur métier.
- Mesurer la satisfaction de nos élèves.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :  
<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/marly-le-roi/cer-aec-et-s>  
Rubrique : « documents utiles ».



# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités. L'épreuve dure 32 minutes.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation**.

Votre école de conduite vous accompagne à l'examen et l'enseignant de la conduite est présent à l'arrière du véhicule.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser **une manœuvre**
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière** et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours (Suspendues jusqu'à nouvel ordre)
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



# TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN THEORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Validité

La réussite au "code" est valable pendant **cinq ans**.

Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation. (sauf pour la catégorie A2)

### Des règles à connaître tout au long de la vie

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.

L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

Pour passer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC).

### Déroulement

L'épreuve du Code de la route a été **privatisée**.

Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des **opérateurs**

**privés** qui ont l'**agrément** pour faire passer l'examen.

L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos, L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un **numéro NEPH valide**, qui vous est **fourni** lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

### Obtention du "code"

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

# LES ENJEUX de la formation, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen aux catégories « A1 et A2 » du permis de conduire.

## LES ENJEUX

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un **outil pratique** de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont **largement surexposés** pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.



## LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

### L'évaluation préalable

Avant l'entrée en formation une évaluation de niveau est organisée.

Cette évaluation porte sur votre aptitude à manipuler une moto pour l'apprentissage des épreuves sur plateau, votre compréhension des situations de conduite pour l'apprentissage en circulation.

Elle est réalisée sur ordinateur et permet **l'estimation** du nombre d'heure nécessaire à votre formation. Cette formation sera d'au moins 20 heures pratique pour la catégorie A1 et minimum 15 heures pratique pour la formation à la catégorie A2 si vous êtes en possession de la catégorie A1.

Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties au cours de votre formation.

### L'inscription

Un **contrat de formation** est établi lorsque cette évaluation a été réalisée et la proposition chiffrée acceptée.

Un **livret de formation numérique** vous est remis dès la 1ère leçon de conduite. Pour l'utiliser, il faudra télécharger l'application Kopilote. Vous recevrez votre mot de passe et vos identifiants par mail.

Le livret de formation et votre récépissé de demande de permis de conduire sont vos documents indispensables et obligatoires lors de vos cours pratiques. Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ».

Vous allez progressivement devenir **autonome et compétent**.

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Ce programme vous permet également de pratiquer **l'auto-évaluation** de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

**Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.**

## LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

### La formation théorique moto (épreuve théorique moto ETM)

Les Cours de code sur la circulation routière, le conducteur, la route, les autres usagers, les notions diverses, les premiers secours, la mécanique et les équipements, équipements de protection et sécurité du véhicule, l'environnement ainsi que les tests d'évaluation se font à distance sur le site <https://www.Prepacode-enpc.fr> (Code Moto).

L'équipe pédagogique **répond** par mail ou lors des cours pratiques, aux questions et incompréhensions.

Vous pouvez commencer les cours pratiques avant l'obtention de l'ETM.

### La formation pratique

Une fois **l'ETM** en poche, vous disposez de 5 ans pour passer l'épreuve pratique du permis. Attention, vous pouvez tenter votre chance 5 fois maximum. En cas d'échec au bout de la 5ème tentative, il vous faudra repasser votre code.

Pour monter sur une motocyclette vous devez **impérativement porter une tenue adaptée**, c'est-à-dire :

- un casque et des gants homologués ;
- des bottes ou des chaussures montantes ;
- un blouson avec dorsal si possible ;
- un pantalon en cuir ou jean, ou une combinaison.

L'objectif de la formation pratique est de vous apprendre à maîtriser votre véhicule tout en adoptant un comportement adapté à la circulation.

Votre formation pratique va se décomposer en **5 compétences générales** :

- Maîtriser la moto à allure lente hors circulation (sur plateau) ;
- Maîtriser la moto à allure normale hors circulation (sur plateau) ;
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou changer de direction ;
  - Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération;
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

## LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

### La formation pratique (suite)

Ces compétences sont détaillées dans votre livret de formation qui vous est remis au début de votre formation et le programme de formation qui est mis à votre disposition.

Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques :  
Procédures ; Risques ; Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des **évaluations**. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des **auto-évaluations** sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles du livret.

En fin de leçon votre enseignant rempli votre fiche de suivi dématérialisée qui retrace votre progression et valide vos compétences et vous invite à remplir votre livret de formation.

Durant la formation, des **bilans de compétences** sont organisés permettant d'évaluer votre autonomie sur les compétences générales de votre programme de formation.

En fin de formation un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Les cours pratiques sont collectifs, **maximum 3 élèves** et sont dispensés par 1 seul formateur.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

## LE DEROULEMENT DE L EXAMEN

**L'Épreuve Théorique Moto** comprend 40 questions sous format d'images fixes et de vidéos.

L'examen est organisé dans l'un des centres d'examen des organismes agréés.

Le candidat doit apporter une réponse correcte à 35 des 40 questions. Une fois validée, l'ETM est valable cinq ans dans la limite de cinq passages de l'examen pratique

Vous pouvez commencer les cours pratiques avant l'obtention de l'ETM.

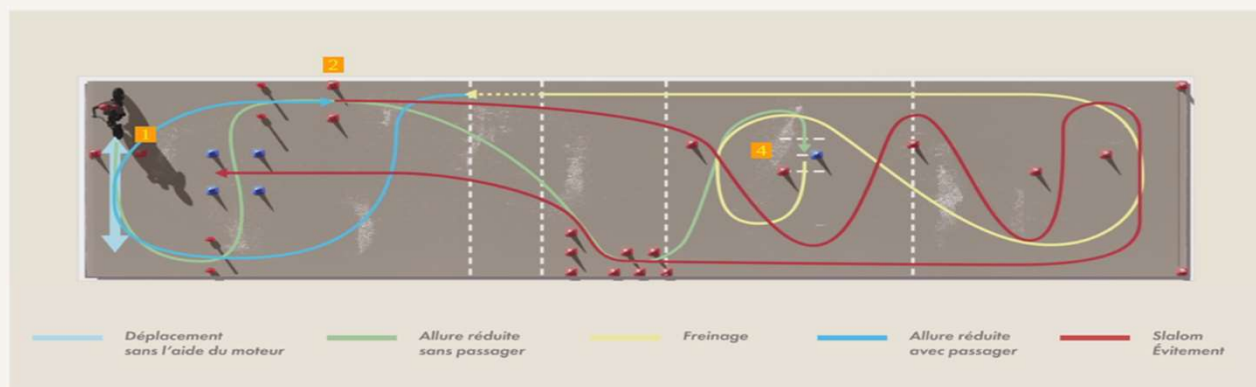
L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

• **L'épreuve hors circulation** (plateau) de 10 minutes, comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent :

- Déplacement sans l'aide du moteur,
- Allure réduite sans passager,
- Manœuvre de freinage,
- Allure réduite avec passager,
- Manœuvre de slalom
- Manœuvre d'évitement

Vous disposez de trois tentatives pour la réalisation du déplacement de la moto sans l'aide du moteur et de deux essais pour les manœuvres dynamiques.

Toute chute est éliminatoire.



## LE DEROULEMENT DE L EXAMEN

• **L'épreuve en circulation** de 40 minutes, accessible quand l'épreuve plateau est validée, explore **huit domaines** de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

Lors de cette épreuve sera évaluée votre positionnement sur votre voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et si votre technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.

Pour obtenir un résultat favorable, il vous faut obtenir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation, ci-après.

| Bilan des compétences                                                                     | Niveaux d'appréciation |   |               |   |   | Autonomie conscience du risque |   |   |     |     |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---|---------------|---|---|--------------------------------|---|---|-----|-----|-----|
|                                                                                           | E                      | 0 | 1             | 2 | 3 |                                |   |   |     |     |     |
| Connaître et maîtriser son véhicule                                                       |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Savoir s'équiper et s'installer                                                           |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Appréhender la route                                                                      |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Prendre l'information                                                                     |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Adapter son allure aux circonstances                                                      |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Appliquer la réglementation                                                               |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Partager la route avec les autres usagers                                                 |                        |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Communiquer avec les autres usagers                                                       |                        |   |               |   |   |                                |   |   | 0   | 0   | 0   |
| Partager la chaussée                                                                      |                        |   |               |   |   |                                |   |   | 0,5 | 0,5 | 0,5 |
| Maintenir les espaces de sécurité                                                         |                        |   |               |   |   | 1                              | 1 | 1 |     |     |     |
|                                                                                           | Sous-totaux            |   |               |   |   |                                |   |   |     |     |     |
| Courtoisie                                                                                |                        |   | +1            |   |   |                                |   |   |     |     |     |
|                                                                                           |                        |   | Total général |   |   |                                |   |   |     |     |     |

# LES ENJEUX de la formation passerelle A et son déroulement.



## LES ENJEUX

La formation s'inscrit dans une démarche « **post-permis** » et a pour objectifs :

- D'amener à la **compréhension** d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la **pratique sécuritaire** de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De travailler, notamment sur le **processus détection-analyse-décision et action**, dans le cadre d'un audit de conduite.

## LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

Une phase théorique de **2 heures**, en salle, vous permettant de prendre conscience des principaux cas d'accidents impliquant une motocyclette, d'identifier et comprendre les risques spécifiques à la conduite d'une motocyclette.

Formation en groupe de 4 élèves maximum.

Une phase pratique hors circulation de **2 heures** afin de travailler sur l'anticipation et l'adaptation de votre comportement vous permettant d'éviter la gestion des situations dangereuses dans les situations telles que les changements de direction à droite et à gauche, le freinage, l'inclinaison.  
Formation individuelle.

Une phase pratique en circulation de **3 heures** sous la forme d'un audit de conduite vous permettant d'évaluer vos capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.

Formation en groupe de 4 élèves maximum.

La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité.

**À l'issue de la formation, l'établissement vous délivre une attestation de suivi de formation.**